

Profil des candidatures aux scrutins municipaux du 6 novembre 2005

Analyses préliminaires à l'échelle du Québec

Erratum : Des coquilles concernant le libellé des groupes d'âge dans les tableaux et les figures ont été corrigées le 23 novembre 2005.

Les profils publiés dans ce document sont fondés sur les données disponibles en date du 20 octobre 2005. Les analyses descriptives présentées sont préliminaires.

Ce document présente le profil des candidatures qui seront soumises à un scrutin le 6 novembre 2005, dans le cadre des élections municipales. Les figures et les tableaux suivants dressent un portrait des 7 207 candidats qui brigueront les suffrages le 6 novembre 2005.

À la mairie, on dénombre 1 123 candidats qui tenteront de se faire élire à l'un des 500 postes devant être pourvus par scrutin. Quant aux postes de conseiller, ils seront 6 084 candidats à concourir pour l'un des 2 696 postes de conseiller à pourvoir.

Rappelons qu'en date du 20 octobre 2005, 581 maires et 4 092 conseillers avaient été déclarés élus sans opposition¹.

Une forte proportion d'hommes

Les femmes ne comptent que pour 24,9 % de tous les candidats qui seront soumis à un scrutin le 6 novembre prochain. Cette proportion diminue lorsque l'on observe uniquement les candidats à la mairie (figure 1). En effet, les femmes ne représentent 14,9 % des candidats à la mairie. Par ailleurs, seulement 26,7 % des candidats à un poste de conseiller sont des femmes.

Figure 1. Sexe des candidats

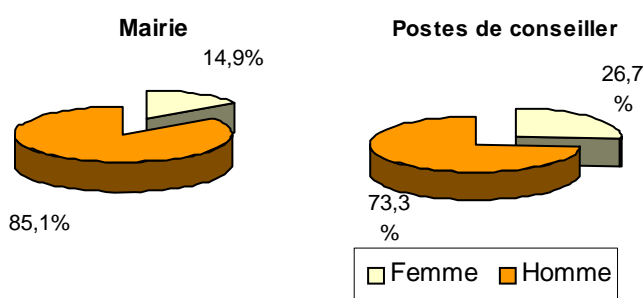


Tableau 1. Âge des candidats

Postes	Nb	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
Mairie	1 123	18	80	55,0
Conseillers	6 084	18	85	49,7
Total	7 207	18	85	50,5

Les candidats à la mairie plus âgés...

Le tableau 1 trace le portrait de l'âge des candidats selon le poste qu'ils convoitent. On note que l'âge moyen des candidats à la mairie est de cinq ans plus élevé que celui des candidats à un poste de conseiller. On remarque également que le candidat le plus âgé a 85 ans et qu'il aspire à un poste de conseiller.

1. Certains présidents d'élection n'ayant pas complété la saisie de données au moment de la rédaction du document, ces chiffres sont susceptibles de changer. On note qu'en date du 20 octobre 2005, 12 postes à la mairie étaient toujours vacants et 13 postes où le seul candidat à se présenter n'avait pas été déclaré élu sans opposition par le président d'élection. On dénombre également 130 conseillers sans opposant mais qui n'étaient pas encore déclarés élus sans opposition et 89 postes inoccupés.

Les hommes sont légèrement plus vieux

Le tableau 2 illustre l'âge des candidats selon le sexe. Tant pour les postes de conseiller que pour les postes de maire, on note que l'âge moyen des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes.

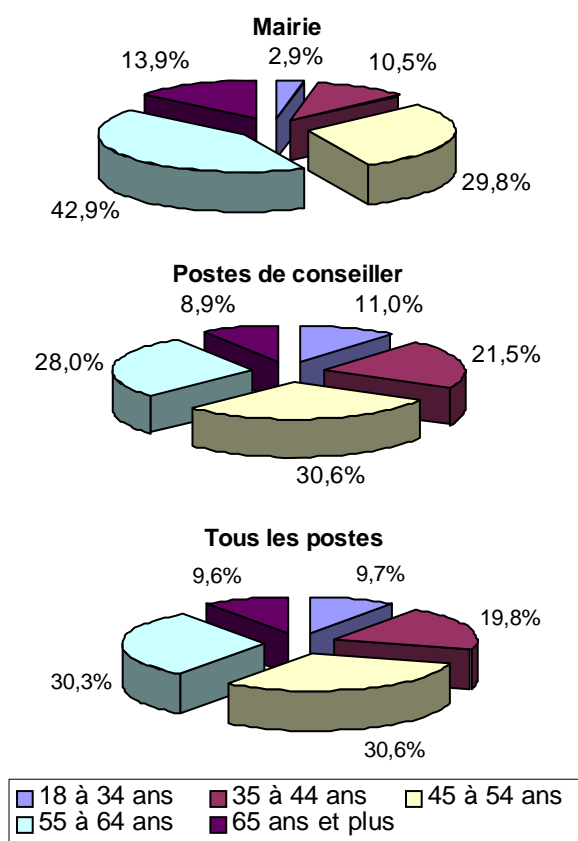
Tableau 2. Âge des candidats selon leur sexe

Postes	Sexe	Nb	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
Mairie	Femme	167	18	74	53,4
	Homme	956	23	80	55,3
Conseillers	Femme	1 624	18	75	47,6
	Homme	4 460	18	85	50,4
Total	Femme	1 791	18	75	48,2
	Homme	5 416	18	85	51,2

Les jeunes sont mieux représentés chez les conseillers

Les jeunes (18 à 34 ans) sont proportionnellement plus nombreux à aspirer à un poste de conseiller qu'à un poste de maire. Ils représentent 11,0 % des candidats à un poste de conseiller, mais 2,9 % des candidats à la mairie. Fait à signaler, 56,8 % des candidats à la mairie ont 55 ans et plus; chez les candidats au poste de conseiller, ils ne sont plus que 36,9 %.

Figure 2. Répartition des candidats par groupes d'âge



La présence des femmes diminue avec l'âge

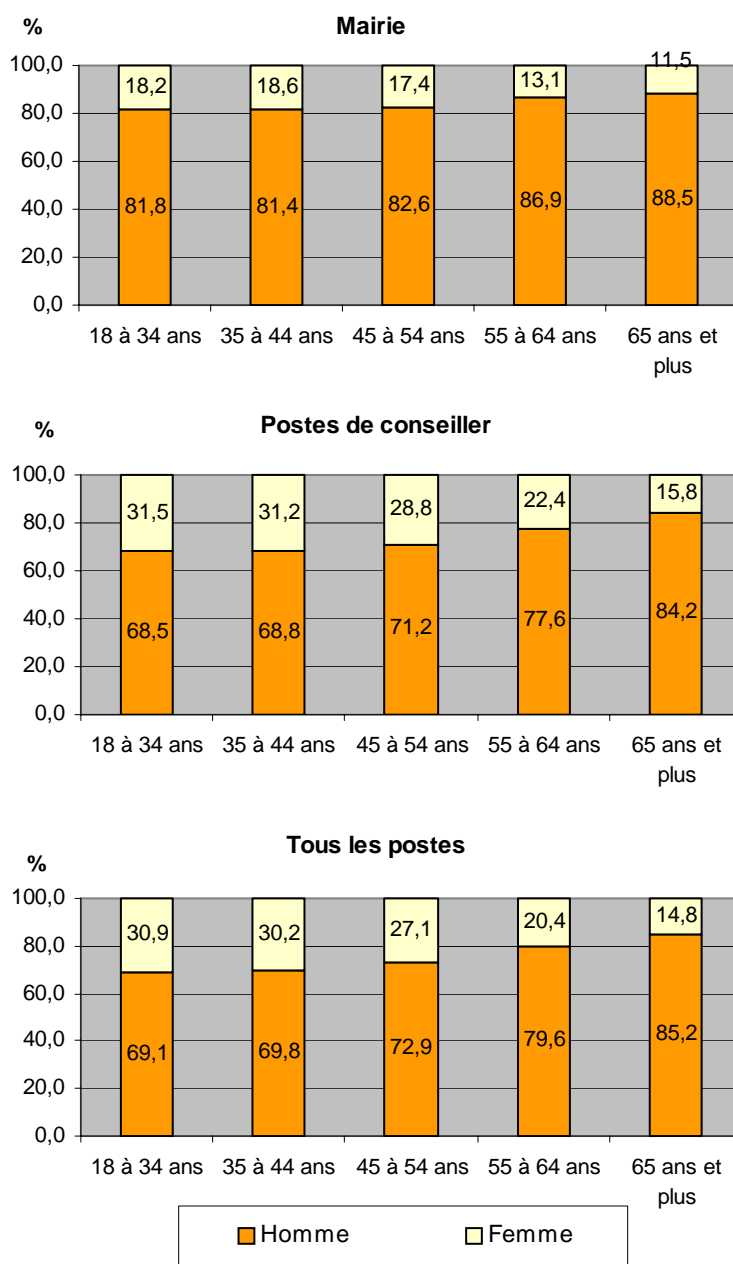
En examinant la répartition des candidats et candidates dans les différents groupes d'âge, on remarque que, globalement, la proportion de femmes diminue avec l'âge.

Dans le cas des candidatures à la mairie, on remarque que les proportions de femmes sont sensiblement les mêmes pour les trois premiers groupes d'âge, soit environ 18 %. Cette proportion tend ensuite à diminuer, passant à 13,1 % chez les 55 à 64 ans et à 11,5 % chez les 65 ans et plus.

On note par ailleurs que les candidates à un poste de conseiller sont plus nombreuses que leurs consœurs qui briguent la mairie, et ce, pour tous les groupes d'âge. Encore une fois, c'est dans les trois premiers groupes d'âge que les femmes sont le mieux représentées avec des proportions d'environ 30 %. Leur présence diminue dans les deux derniers groupes d'âge, en particulier chez les 65 ans et plus, avec 15,8 %.

Les postes de conseiller étant beaucoup plus nombreux que les postes de maire, une analyse de toutes les candidatures nous amène à des constats généraux similaires à ceux énoncés dans le paragraphe précédent.

Figure 3. Répartition des candidats selon leur sexe et par groupes d'âge



Les jeunes femmes légèrement mieux représentées que les jeunes hommes

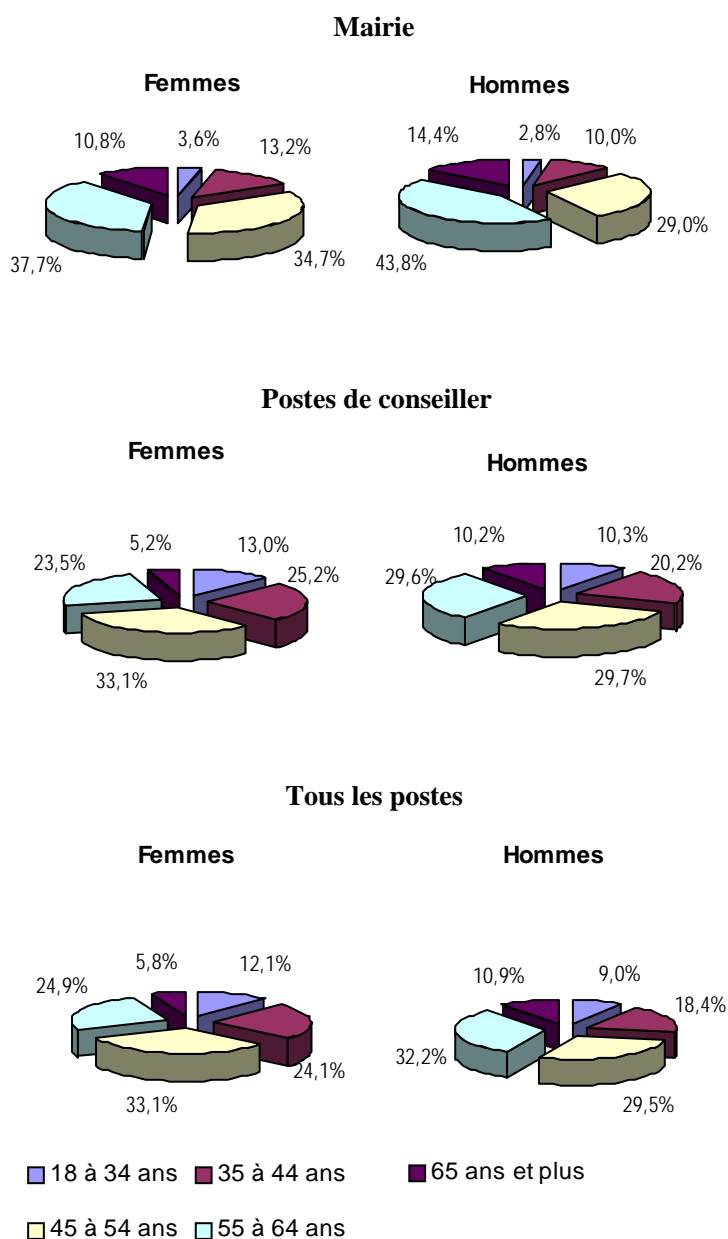
La figure 4 permet d'examiner la répartition de l'âge des candidats pour chaque sexe. On constate que les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses par rapport à leurs aînées que les jeunes hommes le sont par rapport aux autres élus masculins plus âgés.

Ce constat est évident lorsque l'on observe la répartition des 55 à 64 ans et des 65 ans et plus. En regroupant les deux classes, on observe que 48,5 % des candidates à la mairie ont 55 ans et plus, alors que les candidats masculins du même âge forment 58,2 % des prétendants à ce poste.

Pour leur part, les candidates aux postes de conseiller âgées de 18 à 34 ans représentent 13 % de toutes les candidatures féminines. Quant aux jeunes candidats aux postes de conseiller, ils représentent 10,3 % des candidatures masculines.

Autre fait à noter, les candidats de 65 ans et plus à un poste de conseiller sont presque deux fois plus nombreux que les candidates appartenant au même groupe d'âge.

Figure 4. Groupes d'âge selon le sexe et selon le poste



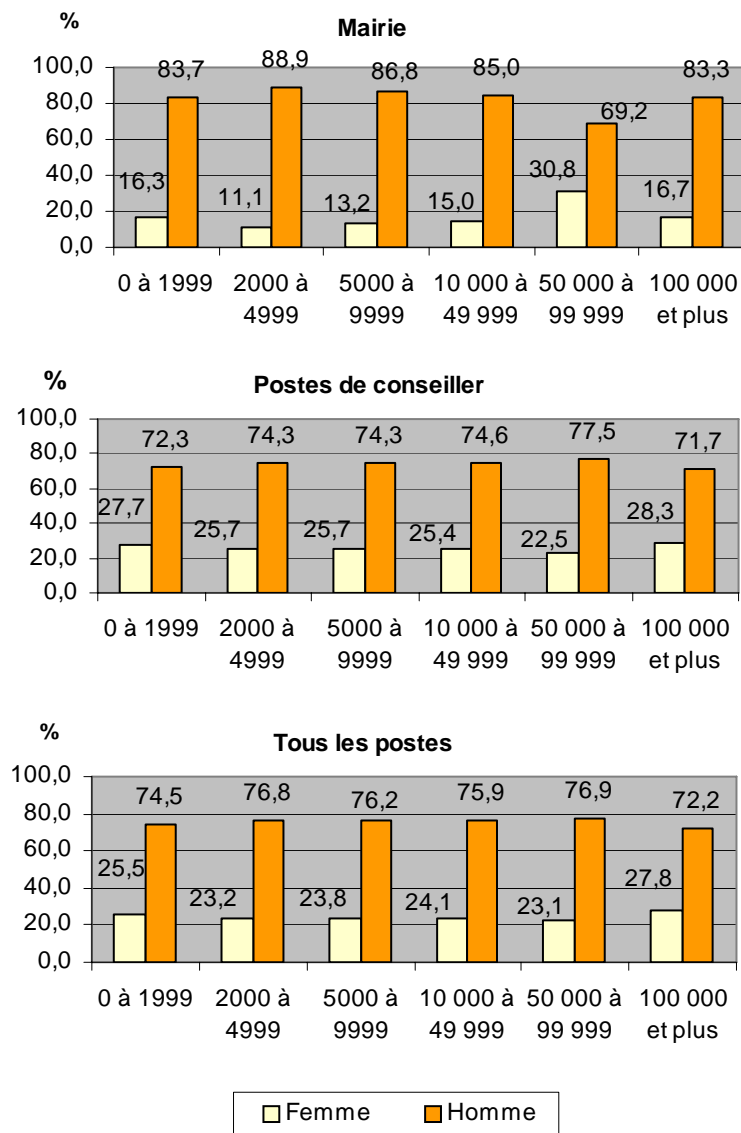
Faible relation entre la taille des municipalités et les proportions hommes/femmes

Comme nous l'avons constaté à la figure 1, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se présenter à des postes de conseiller qu'à la mairie.

La proportion de candidates, autant à la mairie qu'aux postes de conseiller, est relativement stable entre les municipalités de différentes tailles, à une exception près. En effet, le nombre de femmes posant leur candidature à la mairie dans les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants est beaucoup plus important. Dans cette catégorie, les candidates à la mairie comptent pour 30,8 % des candidatures, alors qu'elles ne représentent qu'entre 11,2 % et 16,7 % dans les autres. Cette catégorie est également la seule où la proportion de candidates à la mairie (30,8 %) est supérieure à celle des candidates à un poste de conseiller (22,5 %). C'est aussi dans cette catégorie que l'on trouve la plus faible proportion de candidates aux postes de conseiller. Il faut cependant noter que la classe des municipalités de 50 000 à 99 999 habitants compte peu d'individus et que l'ajout ou le retrait d'un seul candidat peut faire varier significativement les proportions.

Le graphique « Tous les postes » permet de constater que la proportion hommes/femmes est sensiblement la même pour toutes les tailles de municipalités.

Figure 5. Répartition des candidats selon leur sexe et selon la taille des municipalités



Des candidats à la mairie plus vieux dans les petites municipalités

Comme il a été exposé précédemment, l'âge moyen des candidats à la mairie est plus élevé que celui des candidats aux postes de conseiller. On remarque que l'âge moyen des candidats à la mairie tend à diminuer avec l'augmentation de la taille de la population, alors qu'il demeure plutôt stable chez les personnes candidates aux postes de conseiller.

Tableau 3. Âge des candidats à la mairie selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
0 à 1 999	23	78	55,4
2 000 à 4 999	27	79	54,8
5 000 à 9 999	33	80	55,9
10 000 à 49 999	31	80	53,6
50 000 à 99 999	25	67	52,4
100 000 et plus	18	70	51,8

Tableau 4. Âge des candidats aux postes de conseiller selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
0 à 1 999	18	78	49,6
2 000 à 4 999	19	85	50,0
5 000 à 9 999	18	77	49,7
10 000 à 49 999	19	76	50,0
50 000 à 99 999	23	74	51,0
100 000 et plus	18	78	48,4

Tableau 5. Âge de tous les candidats selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
0 à 1 999	18	78	50,7
2 000 à 4 999	19	85	50,8
5 000 à 9 999	18	80	50,7
10 000 à 49 999	19	80	50,5
50 000 à 99 999	23	74	51,1
100 000 et plus	18	78	48,6

Responsable de la publication

Cette publication a été réalisée par la Direction de la planification et de la recherche du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Analyse et rédaction

Patrick Champagne
Carl Thibault

Collaborateur

Benoît Gosselin

Source

Les données présentées dans cette publication proviennent de la base de données *Autorisation et financement municipal* (AFM) du Directeur général des élections du Québec.

Ce document peut être téléchargé à l'adresse Internet suivante : <http://www.mamr.gouv.qc.ca/>

Ministère des Affaires municipales et des Régions

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : (418) 691-2015